

Section Laboratoires

**ATTESTATION D'ACCREDITATION****ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-5749 rév. 12**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :  
*The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :*

**LES PRELEVEURS INDEPENDANTS**

N° SIREN : 753126945

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**  
*Fulfils the requirements of the standard*

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :  
*and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :*

**ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU***ENVIRONMENT / WATER QUALITY*réalisées par / *performed by :***Les Préleveurs Indépendants****POLE D'ASPACH****RUE DE LA STATION****68700 ASPACH-LE-BAS**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

*and precisely described in the attached technical appendix, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr))

*Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

*Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / *Valid from :* **03/12/2025**Date de fin de validité / *Valid until :* **30/04/2028**

Pour le Directeur Général et par délégation  
*On behalf of the General Director*

Le Responsable du Pôle Chimie Environnement,  
*Pole manager - Chemistry Environment,*

DocuSigned by:  
*Stéphane BOIVIN*  
EE43BF63613B44C...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

*This certificate is only valid if associated with the technical appendix.*

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

*The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-5749 Rév 11.

*This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-5749 Rév 11.*

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

*The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



Section Laboratoires

## **ANNEXE TECHNIQUE**

### **à l'attestation N° 1-5749 rév. 12**

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**Les Préleveurs Indépendants  
POLE D'ASPACH  
RUE DE LA STATION  
68700 ASPACH-LE-BAS**

Dans son unité :

- **Echantillonnage et essai sur site**

Elle porte sur : voir pages suivantes

Unité technique : **Echantillonnage et essai sur site**

L'accréditation porte sur :

<b>ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement</b> <i>(Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques, microbiologiques et de radionucléides – LAB GTA 29)</i>			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Eaux destinées à la consommation humaine Eaux minérales naturelles Eaux carbo gazeuses	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques, microbiologiques et de radionucléides Echantillonnage - à la ressource - en production - en distribution	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-520
Eaux de loisirs naturelles Eaux de loisirs traitées (eaux de piscines...) Eaux thermales	Echantillonnage en vue d'analyses - physico-chimiques - microbiologiques - de radionucléides	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-521
Eaux superficielles continentales (eaux de rivières et canaux)	Echantillonnage en vue d'analyses - physico-chimiques - microbiologiques - de radionucléides	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)  Echantillonnage automatique avec asservissement au temps (prise d'un échantillon automatique à fréquence fixe)	FD T 90-523-1
Eaux de Lacs (naturels ou artificiels), plans d'eau  <b>(Sites pollués ou potentiellement pollués)</b>	Echantillonnage en vue d'analyses - physico-chimiques - microbiologiques - de radionucléides	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-523-4
Eaux souterraines	Echantillonnage en vue d'analyses - physico-chimiques - microbiologiques - de radionucléides  <b>(Suivi environnemental)</b>	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) sur un point de prélèvement équipé (exemple : AEP, ...)  Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) sur un point de prélèvement non équipé (exemples : piézomètre, puits, source...)	FD T 90-523-3
Eaux souterraines	Echantillonnage en vue d'analyses - physico-chimiques - microbiologiques - de radionucléides  <b>(Sites pollués ou potentiellement pollués)</b>	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) sur un point de prélèvement (exemples : piézomètre, puits, source...)	NF X 31-615 (Uniquement prélèvements purge statique)

<b>ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement</b> (Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques, microbiologiques et de radionucléides – LAB GTA 29)			
<b>OBJET</b>	<b>CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE</b>	<b>PRINCIPE DE LA METHODE</b>	<b>REFERENCE DE LA METHODE</b>
Eaux résiduaires	Echantillonnage en vue d'analyses - physico-chimiques - microbiologiques - de radionucléides	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) Echantillonnage automatique avec asservissement au temps (prise d'un échantillon automatique à fréquence fixe) Echantillonnage automatique avec asservissement au débit (prise d'échantillon représentatif des profils de vitesse et des variations de débit de l'écoulement) dans - les canaux découverts - les conduites fermées en charge	FD T 90-523-2
Eaux salines et saumâtres	Echantillonnage en vue d'analyses - physico-chimiques - microbiologiques - de radionucléides	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	ISO 5667-9 (hors échant. automatique et isocinétique pour le prélèvement instantané)  <u>Mode opératoire interne</u> *** : MOP-19-PRE
Eaux de tours aéroréfrigérantes (IRDEFA) Eaux de réseaux sanitaires froides et chaudes	Echantillonnage pour la recherche de Légionelles	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-522

\*\*\***Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

**Portée flexible FLEX1** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement</b> (Echantillonnage d'eau dans les établissements de santé – LAB GTA 29)			
<b>OBJET</b>	<b>CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE</b>	<b>PRINCIPE DE LA METHODE</b>	<b>REFERENCE DE LA METHODE</b>
<u>Zones publiques et locaux techniques</u> : Point d'usage, eau pour soins standards	Echantillonnage d'eau en vue d'analyses - physico-chimiques - microbiologiques	Echantillonnage instantané (unique) à partir d'un robinet, d'un piquage	<u>Mode opératoire interne</u> *** : MOP-22-PRE

\*\*\***Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

**#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement**  
(Essais physico-chimiques des eaux sur site – LAB GTA 29)

OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Eaux douces Eaux résiduaires	Conductivité (mesure instantanée)	Méthode à la sonde	NF EN 27888
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux salines et saumâtres	pH (mesure instantanée)	Potentiométrie Méthode à l'électrode de verre	NF EN ISO 10523
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux salines et saumâtres	Oxygène dissous (mesure instantanée)	Méthode par luminescence (LDO)	NF ISO 17289
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux salines et saumâtres	Température (mesure instantanée)	Méthode à la sonde	<u>Méthode interne</u> *** MOP-01-MES
Eaux douces	Chlore libre et total	Colorimétrie	NF EN ISO 7393-2
Eaux salines et saumâtres	Salinité	Méthode à la sonde	Unesco (1984). L'échelle de salinité pratique de 1978 et l'équation internationale de l'eau de mer de 1980. Unesco Tech pap. Mar. Sci., 36, 25p. **
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux salines et saumâtres	Turbidité	Néphélobimétrie	NF EN ISO 7027-1
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux salines et saumâtres	Turbidité	Méthode disque de Secchi	NF EN ISO 7027-2
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux salines et saumâtres	Potentiel redox	Méthode à la sonde	<u>Méthode interne</u> *** : MOP-16-MES
Eaux douces	Acide isocyanurique	Colorimétrie	<u>Méthode interne</u> *** : MOP-18-MES
Eaux douces	Brome libre, brome total, ozone	Colorimétrie	<u>Méthode interne</u> *** : MOP-23-MES
Eaux douces	Bioxyde de chlore	Colorimétrie	<u>Méthode interne</u> *** : MOP-04-MES

\*\*\***Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

**Portée flexible FLEX1** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

# *Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)*

Date de prise d'effet : **03/12/2025**    Date de fin de validité : **30/04/2028**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-5749 Rév. 11.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21    Siret : 397 879 487 00031 <a href="http://www.cofrac.fr">www.cofrac.fr</a>
--